

+ DE 80 ANS ?



SORTIR PLUS

MIS EN PLACE PAR LES CAISSES

DE RETRAITE  

CONDITIONS :

AVOIR COTISÉ À L'UNE
DES DEUX CAISSES

SERVICES :

1 chéquier de 10 chèques d'une valeur
de 150 € (limité à 3 chèquiers /an)

POUR PAYER UN ACCOMPAGNATEUR

- POUR
- Aller chez le coiffeur
 - Aller faire vos courses
 - Aller à la gare
 - Etc ...

PARTICIPATION :

À la charge de la personne:

15 € le 1er chéquier
20 € le 2ème chéquier
30 € le 3ème chéquier

N° 0 810 360 560
Téléphoner 3 jours avant
la date de la demande

TRANSPORT POUR TOUS !



TRANSPORT PARTAGÉ

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



- Met en relation les personnes
souhaitant se déplacer avec
celles souhaitant partager leur
véhicule
- Indemnise les conducteurs à
hauteur de 0,20€/km



48H MINIMUM AVANT LE DÉPLACEMENT
EN SEMAINE POUR UN TRANSPORT LE WEEK-END

Possibilité d'inscription en ligne :
www.letonnerroisenbourgogne.fr

POUR LES AVENTURIERS

EON'Y VA !



EON'Y VA

AUTO-STOP ORGANISÉ
SUR DES COURTES DISTANCES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



Aires d'arrêts identifiées 

Distribution de macarons
pour les automobilistes

Distribution de brassards
pour les autostoppeurs

Inscription obligatoire sur la plateforme
pour les conducteurs et passagers (à partir
de 15 ans avec autorisation parentale)

POUR LES ACTIFS

COVOITURAGE



TON'AIRES ACTIVES
AIRES DE COVOITURAGE

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LE TONNERROIS EN BOURGOGNE



Mise en relation des personnes
effectuant un déplacement régulier

Aires de stationnement
prévues dans les
52 communes du Tonnerrois

Inscription au
préalable sur la
plateforme

UN SEUL NUMÉRO POUR S'INFORMER, RÉSERVER : **03 86 55 37 55** TOUTS LES MATINS DE 8 H 00 à 11 H 30 (SAUF LE JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE)